

**Objet de la consultation :** CAPTATION LIVE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAUL  
DE DECEMBRE 2021 À DECEMBRE 2022

Désignation
Captation et enregistrement live du Conseil Municipal et options de captation hors CM sur le territoire Saint-Paulois

## ***Description des prestations :***

Il est demandé au prestataire d'assurer la captation vidéo du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Paul, aux dates qui lui seront communiquées, et permettre la diffusion en HD, en direct live sur les différents réseaux de la Ville. (Site, Facebook, Instagram, You Tube)

Le prestataire doit être équipé d'au moins 4 caméras, dont 1 caméra mobile, pour permettre la prise diverse de l'assemblée.

En vue de la délocalisation fréquente du Conseil Municipal de la Ville, le prestataire devra disposer de sa propre connexion 4G. La Ville de Saint-Paul souhaite organiser les séances de son Conseil Municipal dans chaque bassin de vie. Ainsi le lieu de chaque séance vous sera communiqué 1 semaine avant.

En cas de force majeure ou d'imprévu empêchant la retransmission live du Conseil Municipal ( aléas climatiques, incidents techniques, suspension du Conseil,... ), le prestataire devra être à même de capter et d'enregistrer en HD la séance du CM afin de le diffuser ultérieurement sur les réseaux de la Ville de Saint-Paul.

De plus, le prestataire devra faire preuve de disponibilité, et de réactivité, en fonction des demandes de la collectivité, ainsi que pour le respect des délais imposés. L'enregistrement du CM devra être remis à la collectivité à J+1 du Conseil.

Il lui est aussi demandé, **en option**, de réaliser des captations vidéos, en dehors des séances du Conseil Municipal, sur des projets de mandature de la collectivité d'une durée de 2 min maximum.

**Nature de la consultation:** Prestation de services

**Lieu de captation:** Territoire de Saint-Paul

**Livraison :** Mensuel

**Budget :** 30 000 €

**Imputation budgétaire :** 6288 023

### **Critères de sélection :**

1. **Qualité technique**

(Nombre de caméras utilisées, type de micros, objectifs utilisés, nombre d'écrans retours, utilisation de sliders, modèle de charte graphique, nombre de personnes affectées à la prestation)

2. **Prix**

3. **Délais**

## **Critères d'analyse des offres**

Afin de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article R.2152-7 du CCP, le jugement sera effectué à partir des critères pondérés suivants :

	<b>critères</b>	<b>100 %</b>
1.	Qualité technique	45 %
2.	Prix	40 %
3.	Délais	15 %

1. En cas d'absence de cadre de mémoire technique ( en pièce-jointe), le critère « qualité technique » ne pourra être apprécié, l'offre sera considérée comme incomplète et irrégulière.
2. Le candidat est invité à répondre au cadre de mémoire technique, ci-joint, sans quoi l'analyse ne pourra être faite.

**La méthode de calcul est décrite en annexe II du présent Règlement de Consultation.**

### **Date limite de réception de l'offre :**

**Le Mercredi 8 décembre 2021 à 12h heure locale (Ile de la Réunion)**

L'offre est à retourner au Service Communication par mail, à l'adresse suivante :

[annesophie.maillot@mairie-saintpaul.fr](mailto:annesophie.maillot@mairie-saintpaul.fr)

### **Présentation de la demande de paiement :**

Le paiement des prestations est exigible sur présentation de la facture, après constatation du service fait.

Les factures afférentes au paiement seront établies en un seul original et deux copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

1. le nom et l'adresse du créancier
2. le numéro bancaire ou postal à créditer
3. la référence et le numéro de bon de commande et/ou la demande d'intervention
4. le détail des prestations effectuées
5. le montant hors taxe du service en question éventuellement ajustée ou remis à jour
6. le prix des prestations accessoires
7. le taux et le montant de la TVA
8. le montant total des prestations livrées et exécutées
9. la date de facturation

### **IMPORTANT : OBLIGATION DE DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES A DESTINATION DU SECTEUR PUBLIC**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est obligatoire d'adresser sous forme électronique les factures destinées aux administrations publiques, au travers de la plateforme Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>

Merci de faire apparaître votre IBAN sur la facture, ainsi que le rappel des informations mentionnées en en-tête.

Les prestations objet de la présente consultation seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique.

**Le candidat doit compléter, dater et signer les présents documents et les retourner à la Collectivité.**

DESCRIPTION DES PRESTATIONS
-----------------------------

**Dispositions générales**

Captation du Conseil Municipal destinée à être diffusée sur les réseaux sociaux de la Ville de Saint-Paul. (Site, Page Facebook/Instagram, Compte You Tube ) En option captation vidéo (courtes) hors Conseil Municipal à destination des réseaux sociaux de la Ville également.

**Contenu du prix**

Le prix comprend la fourniture et la livraison de :

Désignation	Désignation des articles	Quantité
Captation live et enregistrement du Conseil Municipal	Retransmission Facebook live du CM en multicam HD	1
	Appareil de production de Broadcast (Micro HF, Régie complète, Lumière,...)	1
	Enregistrement en HD	1
	Connexion 4G	1
	Caméra mobile	1
	Création d'une charte visuelle et déclinaison habillage vidéo	1
	Création générique	1
	Interviews possibles	-
	Imprévus	-
Options : Captations vidéos courtes sur action(s) phare(s) de la collectivité	Appareil de production de Broadcast (Micro HF, Régie complète, Lumière,...)	1
	Enregistrement en HD	1
	Caméra mobile	1
	Interviews possibles	-

Les prestations comprennent la livraison sur site (territoire de Saint-Paul ).

## ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché : CAPTATION LIVE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT PAUL DE DECEMBRE 2021 À DECEMBRE 2022

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

Le prix s'entend « prix des fournitures livrées et opérationnelles ».

	Désignation des articles	Quantité	Prix H.T	TVA	Prix TTC
	Retransmission Facebook live du CM en multicam HD	1	..... €	..... %	.....€
	Appareil de production de Broadcast	1	..... €	..... %	.....€
	(Micro HF, Régie complète, Lumière,...)	1	..... €	..... %	.....€
	Enregistrement en HD	1	..... €	..... %	.....€
	Connexion 4G	1	..... €	..... %	.....€
	Caméra mobile	1	..... €	..... %	.....€
	Création d'une charte visuelle et déclinaison habillage vidéo	1	..... €	..... %	.....€
	Création générique	-	..... €	..... %	.....€
	Interviews possibles	-	..... €	..... %	.....€
	Imprévus				
Options :	Appareil de production de Broadcast	1	..... €	..... %	.....€
	(Micro HF, Régie complète, Lumière,...)				
	Enregistrement en HD	1	..... €	..... %	.....€
	Caméra mobile	1	..... €	..... %	.....€
	Interviews possibles	-	..... €	..... %	.....€
				Total TTC	.....€

Je soussigné(e) Mr ou Mme (nom et prénom)

.....  
Agissant pour le compte de la société

.....  
Adresse Siège social

.....  
Numéro de téléphone et fax :

.....  
Numéro d'identification

S.I.R.E.T.....

Numéro d'identification au RCS...  
.....

Je m'engage conformément au Code de la Commande Publique et aux stipulations du «CCAG Fournitures Courantes et Services à exécuter les prestations précédemment définies.

Je certifie sur l'honneur de ne pas tomber sous le coup d'aucune interdiction découlant du Code de la Commande Publique et que les prestations ci-dessus seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard du Code du Travail.

Je joins obligatoirement à l'appui de ma proposition les certificats fiscaux et sociaux à jour de ma société datant de moins de 6 mois, mon assurance civile professionnelle pour l'année en cours, ainsi qu'un extrait K.bis datant de moins de 6 mois.

Fait en un seul original

Fait à ....., le .....

Le fournisseur (cachet et signature)

(Mention manuscrite « Lu et approuvé »)

**.Annexe II: Jugement des offres - Méthode de calcul commune à tous les lots**

**Pondération des critères**

<b>1.</b>	<b>Qualité de réalisation des vidéos</b>	<b>45 %</b>
1.1	Nombre de caméras utilisées	7%
1.2	Type de micros utilisés	7%
1.3	Type d'objectifs utilisés	7%
1.4	Nombre d'écrans retour utilisés	5%
1.5	Nombre de sliders utilisés	5%
1.6	Nombre de personnes affectées à la prestation	7%
1.7	Qualité de la charte graphique proposée ( esthétique)	7%
<b>2.</b>	<b>Prix</b>	<b>40 %</b>
2.1	Montant du Devis Type (prestations inscrites au BPU)	40 %
<b>3.</b>	<b>Délais</b>	<b>15 %</b>
3.1	Délais de livraison de l'enregistrement vidéo en cas de force majeure	7,5 %
3.2	Délais de réalisation de la prestation hors cas de force majeure	7,5 %

Chaque candidat se voit attribuer des points (maxi = 100 points).  
Les candidats seront classés par ordre décroissant du nombre de points

**Détermination du nombre de points**

$$N = N_{QRV} + N_P + N_D$$

*( note finale = note prix + note valeur technique)*

<b>Nombre maximum de points attribués :</b>		
<b>1.</b>	<b>Qualité de réalisation des vidéos</b>	<b>45</b>
1.1	Nombre de caméras utilisées	7
1.2	Type de micros utilisés	7
1.3	Type d'objectifs utilisés	7
1.4	Nombre d'écrans retour utilisés	5
1.5	Nombre de sliders utilisés	5
1.6	Nombre de personnes affectées à la prestation	7
1.7	Qualité de la charte graphique proposée ( design innovant, modernité de la charte)	7

*(note valeur technique = note fiches techniques)*

**Calcul de  $N_{QRV}$  : Qualité de réalisation des vidéos (45 points au maximum) :**

**Pour les sous-critères 1.1 , le candidat sera noté selon la formule suivante (7) :**

$$N_C = \frac{N_{C1}}{N_{CT}}$$

Avec :

$N_{CI}$ =	Quantité proposée par le candidat
$N_{CT}$ =	Valeur de la meilleure offre proposée

**Pour les sous-critères 1.4 , le candidat sera noté selon la formule suivante (5) :**

$$N_{ER} = \frac{N_{ER1}}{N_{ERT}}$$

Avec :

$N_{ER1}$ =	Quantité proposée par le candidat
$N_{ERT}$ =	Valeur de la meilleure offre proposée

**Pour les sous-critères 1.5, le candidat sera noté selon la formule suivante (5) :**

$$N_S = \frac{N_{S1}}{N_{ST}}$$

Avec :

$N_{S1}$ =	Quantité proposée par le candidat
$N_{ST}$ =	Valeur de la meilleure offre proposée

**Pour les sous-critères 1.6, le candidat sera noté selon la formule suivante (7) :**

$$N_{PA} = \frac{N_{PA1}}{N_{PAT}}$$

Avec :

$N_{PA1}$ =	Quantité proposée par le candidat
$N_{PAT}$ =	Valeur de la meilleure offre proposée

**Avec :**

- 1 point si le produit est de qualité professionnelle et répond parfaitement aux attentes
- 0,5 si le produit est de qualité professionnelle mais répond partiellement aux attentes
- 0 point s'il n'est pas de qualité professionnelle ou qu'il n'est pas décrit

**Pour le sous-critères 1,7, le candidat sera noté en fonction de sa proposition de charte graphique avec :**

- 7 point si la charte graphique répond parfaitement aux attentes
- 5 point si la charte graphique répond en majeure partie aux attentes
- 3 point si la charte graphique répond partiellement aux attentes
- 1 point si la charte graphique répond peu aux attentes
- 0 point si la charte graphique ne répond pas aux attentes ou qu'aucun document ne permet d'évaluer le présent critère

<b>Nombre de points attribuables :</b>		
<b>2</b>	<b>Prix des prestations</b>	<b>40</b>
2.1	Montant de l'acte d'engagement	40

$$N_P = N_{AE}$$

(note prix = note devis type)

**Calcul de  $N_{DT}$  : Montant du Devis Type (40 points au maximum)**

$$N_{PT} = \left( 40 \times \frac{P1}{P} \right)$$

Avec :

P =	Montant total du Devis Type du candidat (prestations inscrites au BPU)
P1 =	Valeur de P la plus avantageuse parmi toutes les offres (la plus petite)

<b>Nombre de points attribuables :</b>		
<b>3</b>	<b>Délais</b>	<b>15</b>
3.1	Délais de livraison de l'enregistrement vidéo en cas de force majeure	7,5
3.2	Délais usuels de livraison de la prestation	7,5

3.1 Délais de livraison de l'enregistrement vidéo en cas de force majeure : (7,5)

$$Ndfm = \left( 7,5 \times \frac{D}{D1} \right)$$

Avec :

D =	Le délai proposé par le candidat
D1 =	Le délai le plus bas proposé

3.2 Délais usuels de livraison de la prestation (7,5)

$$Ndu = \left( 7,5 \times \frac{D}{D1} \right)$$

Avec :

D =	Le délai proposé par le candidat
D1 =	Le délai le plus bas proposé